

FINANCIERE MARCEL
Société par actions simplifiée
au capital de 30.323.939 euros
Siège social : 102, avenue des Logissons
13770 Venelles
893 190 082 R.C.S. Aix-en-Provence

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2026**

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués à l'effet de délibérer, en assemblée générale ordinaire d'associés, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du président ;
2. [...] ;
3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. [...] ;
5. [...] ;
6. [...] ;
7. [...] ;
8. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
9. [...] ;
10. Pouvoirs pour les formalités.

Les convocations à la présente assemblée ainsi que tous les documents prévus par les statuts vous ont été régulièrement adressés, ainsi qu'aux commissaires aux comptes, cinq (5) jours ouvrés au moins avant la présente assemblée.

Le présent rapport, les rapports des commissaires aux comptes, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les autres renseignements s'y rapportant et, d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur vous ont été communiqués afin que vous puissiez en prendre connaissance.

A l'issue de la lecture du présent rapport, il vous sera donné lecture des rapports des commissaires aux comptes qui vous permettront de compléter votre information.

PREMIERE PARTIE

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025

[...]

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

2.1. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

a) Activité

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a continué de conduire la politique du groupe et, à ce titre, a fourni son assistance et ses conseils. En parallèle, la Société a continué de gérer les participations qu'elle détient, dont l'activité de chacune d'elles est décrite au paragraphe 9.2 du présent rapport.

[...]

2.2 Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées ne révèlent aucun élément significatif nécessaire à la compréhension de la lecture des comptes présentés.

[...]

2.4 Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

L'évolution de la Société dépendra essentiellement du développement de ses filiales.

[...]

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS - SUCCURSALES

[...]

9.2 Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous devons vous présenter l'activité et les résultats des filiales de la Société au cours de l'exercice écoulé.

• Marcel & Fils

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait directement 100% du capital social et des droits de vote de la société Marcel & Fils :

Caractéristiques :

Forme : SAS

Capital : 840.383 €

Siège : 102, avenue des Logissons, 13770 Venelles

Numéro unique d'identification : 508 801 305 R.C.S. Aix-en-Provence

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : 112.815.732 euros ;

Résultat : 2.112.584 euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société Marcel & Fils a poursuivi son activité conformément à son plan d'affaires.

La société Marcel & Fils (508 801 305 R.C.S. Aix-en-Provence), Filiale de la Société, a procédé à l'acquisition le 30 octobre 2025 de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Roloni (492 295 761 R.C.S. Aix-en-Provence), laquelle détient elle-même l'intégralité du capital social et des droits de vote des sociétés suivantes :

- Bio & Co Le Marché Mazargues (RCS Marseille n° 810 486 480),
- Bio & Co Le Marché Vallauris (RCS Antibes n° 819 312 422),
- Bio & Co Le Marché Lambesc (RCS Salon-de-Provence n° 838 526 895),
- Bio & Co Le Marché Toulon (RCS Toulon n° 523 874 477),
- Bio & Co Le Marché Bouc-Bel-Air (RCS Aix-en-Provence n° 750 542 763),
- Bio & Co Le Marché Aix-en-Provence (RCS Aix-en-Provence n° 437 897 952),
- Bio & Co Le Marché Salon-de-Provence (RCS Salon-de-Provence n° 828 411 579),

(ci-après avec la société Roloni, le « **Groupe Roloni** »).

Il a été procédé une opération de restructuration des sociétés du Groupe Roloni au moyen de dissolutions sans liquidation en application de l'article 1844-5 du Code civil de toutes les sociétés du Groupe Roloni, avec effet rétroactif fiscal au 1er juillet 2025 (ci-après les « **Opérations de TUP** »).

A la suite de l'acquisition du sous-groupe BIO&CO, nous avons pris l'engagement, auprès de l'autorité de la concurrence, de céder un magasin dans la région de Salon de Provence.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

La société Marcel & Fils entend poursuivre l'évolution de son activité avec une prévision de croissance.

• **Marcel à Table**

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait indirectement 100% du capital social et des droits de vote de la société Marcel à Table :

Caractéristiques :

Forme : SARL

Capital : 154.664 €

Siège : 102, avenue des Logissons, 13770 Venelles

Numéro unique d'identification : 540 005 501 R.C.S. Aix-en-Provence

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : néant ;

Résultat : (159.432) euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société Marcel à Table a décidé de cesser son activité de restauration.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Aucune évolution prévisible ou perspective d'avenir n'est prévu pour la société Marcel à Table.

• **Centrale Marcel**

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait indirectement 100% du capital social et des droits de vote de la société Centrale Marcel :

Caractéristiques :

Forme : SAS

Capital : 300.000 €

Siège : 102, avenue des Logissons, 13770 Venelles

Numéro unique d'identification : 899 498 257 R.C.S. Aix-en-Provence

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : 11.796.888 euros

Résultat : (180.002) euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société Centrale Marcel a poursuivi le développement de son activité de centrale d'achat pour le Groupe.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

La société Centrale Marcel entend poursuivre le développement de son activité.

- **AB Financement**

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait directement 100% du capital social et des droits de vote de la société AB Financement :

Caractéristiques :

Forme : SAS

Capital : 3.626.942 €

Siège : 102, avenue des Logissons, 13770 Venelles

Numéro unique d'identification : 830 605 176 R.C.S. Aix-en-Provence

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : néant ;

Résultat : 76.314 euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société AB Financement a poursuivi son activité de gestion des sociétés du groupe LVS.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

L'évolution des résultats de la société AB Financement dépend essentiellement des résultats des sociétés La Vie Saine et LVS Support.

- **La Vie Saine**

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait indirectement 100% du capital social et des droits de vote de la société La Vie Saine :

Caractéristiques :

Forme : SAS

Capital : 150.000 €

Siège : 29, rue Musette, 21000 Dijon

Numéro unique d'identification : 339 277 030 R.C.S. Dijon

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : 25.868.190 euros ;
Résultat : 884.467 euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société La Vie Saine a poursuivi le développement de son activité suite à la restructuration du groupe La Vie Saine.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

La société La Vie Saine entend poursuivre son activité conformément à son plan d'affaires.

- **LVS Support**

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société détenait indirectement 100% du capital social et des droits de vote de la société LVS Support :

Caractéristiques :

Forme : SARL
Capital : 10.000 €
Siège : 6, rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve
Numéro unique d'identification : 528 138 423 R.C.S. Dijon

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires : 1.326,17 euros ;
Résultat : (222.547,88) euros.

Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

La société LVS Support a continué son développement et a supporté une diminution de son chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

La société LVS Support entend poursuivre son activité conformément à son plan d'affaires.

- **La Ferme Bio de Marcel**

A la clôture de l'exercice écoulé, la Société détenait directement 1% du capital social et indirectement 99% du capital social de la société La Ferme Bio de Marcel :

Caractéristiques :

Forme : SCEA
Capital : 100 euros
Siège : 102, avenue des Logissons 13770 Venelles
Numéro unique d'identification : 987 964 236 R.C.S. Aix-en-Provence

La première date de clôture est en date du 31 décembre 2026 tel que stipulé dans l'article 20 des statuts de la société La Ferme Bio de Marcel.

[...]

13. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Tous pouvoirs seraient délégués au président de la Société pour l'accomplissement des formalités légales subséquentes à l'adoption des décisions adoptées par l'associé unique de la Société.

DEUXIEME PARTIE

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Nous vous précisons que le périmètre de consolidation, arrêté au 31 décembre 2025, est composé des sociétés suivantes :

	Méthode	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
		Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
FINANCIERE MARCEL	IG	Mère	Mère	Mère	Mère
AB FINANCEMENT	IG	100%	100%	100%	100%
CENTRALE MARCEL	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINÉ	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL A TABLE	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL & FILS	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINÉ SUPPORT	IG	100%	100%	100%	100%
SOO TOP*	NI	0%	0%	100%	100%
BIO&CO BBA**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO AIX**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO LAMBESC**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO MAZARGUES**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO ROLONJ**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO SALON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO TOULON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO VALLAURIS**	IG	100%	100%	0%	0%

IG : Intégration globale

* Entité acquise et fusionnée au cours de l'exercice 2024

** Entités acquises au cours de l'exercice 2025

La Société et les sociétés AB Financement, Centrale Marcel, La Vie Saine, Marcel à Table, Marcel & Fils et La Vie Saine Support étant ci-après dénommées le « **Groupe** ».

La société LA FERME BIO MARCEL n'a pas été consolidée au 31 décembre 2025, ses comptes n'étant pas arrêtés à la date d'établissement des comptes consolidés. Sa première date de clôture est en date du 31 décembre 2026 comme stipulé dans l'article 20 des statuts. Compte tenu de l'absence de mouvements significatifs, la société n'a pas été inclus dans le périmètre de consolidation car elle est sans incidence sur les comptes consolidés.

1. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Les principaux postes des comptes consolidés de l'exercice écoulé sont les suivants :

(exprimés en milliers d'euros)

• Bilan

A l'actif :

- l'actif immobilisé est de	88.219 €
- l'actif circulant s'élève à	33.094 €
- le total de l'actif s'élève à	121.313 €

Au passif :

- les capitaux propres s'élèvent à	13.022 €
ils se décomposent comme suit :	

- capital social	30.323 €
- primes liées au capital	1.992. €
- autres réserves	(18.283) €
- résultat	(1.012) €
- les provisions sont de	60 €
- les dettes sont de	108.231 €
- le total du passif s'élève à	121.313 €

• **Compte de résultat**

- le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de	141.001 €
- le résultat d'exploitation est bénéficiaire de	4.615 €
- le résultat financier est déficitaire de	(5.881) €
- le résultat exceptionnel est déficitaire de	(160) €
- les impôts sont de	414 €
- le résultat net de l'ensemble consolidé est de	(1.012) €
- le résultat net (part du Groupe) est déficitaire de	(1.012) €

• **Annexes**

Vous trouverez dans les annexes des comptes consolidés toutes explications complémentaires, notamment au regard des règles et méthodes comptables.

Nous déposons sur le bureau de la présente assemblée les comptes consolidés du Groupe, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice écoulé.

Nous vous prions de bien vouloir approuver ces comptes consolidés se soldant par une perte de (1.012.000) euros.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Situation et activité au cours de l'exercice écoulé

Nous vous renvoyons aux paragraphes 2. et 9.2 de la première partie du présent rapport pour plus d'informations sur la situation et l'activité de l'ensemble constitué par les Sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé.

La société Marcel & Fils (508 801 305 R.C.S. Aix-en-Provence), Filiale de la Société, a procédé à l'acquisition le 30 octobre 2025 de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Roloni (492 295 761 R.C.S. Aix-en-Provence), laquelle détient elle-même l'intégralité du capital social et des droits de vote des sociétés suivantes :

- Bio & Co Le Marché Mazargues (RCS Marseille n° 810 486 480),
- Bio & Co Le Marché Vallauris (RCS Antibes n° 819 312 422),
- Bio & Co Le Marché Lambesc (RCS Salon-de-Provence n° 838 526 895),
- Bio & Co Le Marché Toulon (RCS Toulon n° 523 874 477),
- Bio & Co Le Marché Bouc-Bel-Air (RCS Aix-en-Provence n° 750 542 763),
- Bio & Co Le Marché Aix-en-Provence (RCS Aix-en-Provence n° 437 897 952),
- Bio & Co Le Marché Salon-de-Provence (RCS Salon-de-Provence n° 828 411 579),

(ci-après avec la société Roloni, le « **Groupe Roloni** »).

Il a été procédé une opération de restructuration des sociétés du Groupe Roloni au moyen de dissolutions sans liquidation en application de l'article 1844-5 du Code civil de toutes les sociétés du Groupe Roloni, avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} juillet 2025 (ci-après les « **Opérations de TUP** »).

A la suite de l'acquisition du sous-groupe BIO&CO, nous avons pris l'engagement, auprès de l'autorité de la concurrence, de céder un magasin dans la région de Salon de Provence.

2.2 Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées concernant le Groupe sont présentés en première partie du présent rapport.

2.3 Evénements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice de consolidation

Suite aux opérations militaires survenues au Moyen-Orient à partir du 28 février 2026, bien que ces événements soient postérieurs à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, ils pourraient avoir des répercussions sur les activités des filiales. Le Groupe surveille activement la situation et prendra les mesures nécessaires pour évaluer et atténuer les impacts éventuels sur ses opérations et ses résultats financiers.

Les événements importants concernant le Groupe survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice de consolidation sont présentés en première partie du présent rapport.

2.4 Evolution prévisible de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation et perspectives d'avenir

Nous vous rappelons que l'évolution du Groupe dépend du développement et de la croissance de ces filiales.

2.5 Activités en matière de recherche et de développement de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Le Groupe n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

3. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LE GROUPE EST CONFRONTE

Nous n'avons aucun risque ni aucune incertitude à vous indiquer autres que ceux inhérents aux activités des sociétés d'exploitation du Groupe.

4. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR LE GROUPE

Le Groupe n'a pas eu recours à d'autres instruments financiers autres que les emprunts obligataires souscrits par la société Financière Marcel.

5. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Nous vous présentons ci-après l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

5.1 Evolution des affaires du Groupe

Nous vous renvoyons au paragraphe 2.1 de la deuxième partie du présent rapport pour l'évolution des affaires du Groupe.

5.2 Evolution des résultats du Groupe

Le résultat d'exploitation consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est bénéficiaire de 4.615.000 euros, contre un résultat d'exploitation consolidé bénéficiaire de 2.193.000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le résultat financier consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est déficitaire de (5.881.000) euros, contre un résultat financier consolidé déficitaire de (5.787.000) euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le résultat exceptionnel consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est déficitaire de (160.000) euros, contre un résultat exceptionnel consolidé déficitaire de (841.000) euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le résultat net de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est déficitaire de (1.012.000) euros, contre un résultat net de l'ensemble consolidé déficitaire de (3.877.000) euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

5.3 Evolution de la situation financière du Groupe

L'évolution de la situation financière de la Société n'appelle pas de commentaires particuliers.

5.4 Indicateurs clés de performance de nature financière

Nous n'avons aucun indicateur de performance de nature financière pertinent à vous indiquer.

5.5 Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique des sociétés du Groupe, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Nous n'avons aucun indicateur de performance de nature non financière pertinent à vous indiquer.

6. SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

La liste des établissements secondaires des sociétés du Groupe figure à l'annexe 2 du présent rapport.

* * *

Nous espérons que l'ensemble de ces propositions recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions soumises à votre approbation.

Fait le 19 juin 2026.

Extrait certifié conforme

Emmanuel Dufour

✓ Certifié par  ministère

La société IMEIJÉ

Président

Représentée par son gérant

Monsieur Emmanuel Dufour

[...]

Annexe 2

Liste des succursales des sociétés du Groupe

1. Etablissements secondaires de la société Marcel & Fils

BOUCHES-DU-RHONE

(508 801 305 00642)

90 CHEMIN DE LA PIOLINE
13290 AIX-EN-PROVENCE

(508 801 305 00659)

70 RUE BEAUVOISIN
13290 AIX-EN-PROVENCE

(508 801 305 00527)

GARDANNE – 1, avenue d'Arménie – rue Bompertuis
13120 GARDANNE

(508 801 305 00048)

PLAN DE CAMPAGNE - AV ETIENNE RABATTU
13170 LES PENNES-MIRABEAU

(508 801 305 00121)

JAS DE BASSAS - 395 RTE ANCIENNE RD 6
13710 FUVEAU

(508 801 305 00543)

1 RUE DES ROSEAUX
13920 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

(508 801 305 00162)

ZAC DU PUJOL II - AV DU 19 MARS 1962
13390 AURIOL

(508 801 305 00170)

LA PALUNETTE NORD - RTE DU JAI
13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

(508 801 305 00212)

CC COTE VIGNE - 87 CHE DE LA PEPINIERE
13600 LA CIOTAT

(508 801 305 00295)

RD 572 - 120 RTE DE PELISSANNE
13300 SALON-DE-PROVENCE

(508 801 305 00675)

CHEMIN DES CARDELINES
13300 SALON-DE-PROVENCE

(508 801 305 00329)

L'ESCAPADE - RN 7 - HAM DE PALETTE
13100 LE THOLONET

(508 801 305 00337)

102 AV DES LOGISSONS
13770 VENELLES

(508 801 305 00378)

TRIGANCE
13800 ISTRES

(508 801 305 00469)

670 AV DU CANTON VERT
13190 ALLAUCH

(508 801 305 00683)

201-203 201 AVENUE DE MAZARGUES
13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEMENT

(508 801 305 00691)

1596 AVENUE DE LA CROIX D'OR
13320 BOUC-BEL-AIR

(508 801 305 00709)

22 AVENUE FERNAND JULIEN
13410 LAMBESC

(508 801 305 00626)

85 TRAVERSE MERCURE
13580 LA FARE-LES-OLIVIERS

VAR

(508 801 305 00485)

260, AVENUE DES ALLIÉES
83240 CAVALAIRE SUR MER

(508 801 305 00055)

1254 BD JEAN MOULIN
83700 SAINT-RAPHAEL

(508 801 305 00600)

ZI DE LA PALUD
RUE DE L'INTENDANCE
83600 FREJUS

(508 801 305 00188)

LA CAPELLANE TECHNOPOLE VM - CAMP CEBIER
83190 OLLIOULES

(508 801 305 00196)

2384 AV JOSEPH GASQUET
83100 TOULON

(508 801 305 00634)

3 AVENUE DE L'UNIVERSITE
83160 LA VALETTE-DU-VAR

(508 801 305 00220)

LIEUDIT LA COUPIANE - 519 RTE DES LOUBES
83400 HYERES

(508 801 305 00279)

LIEU DIT VIGNELONGUE - AV MARCEL PAUL

83500 LA SEYNE-SUR-MER

(508 801 305 00345)

ANCIENNE ROUTE DE TOURVES - RTE NATIONALE 7
83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINT-BAUME

(508 801 305 00352)

LIEUDIT VAUSSERUEGNE - AV DE SAINT MAUR
83310 COGOLIN

(508 801 305 00386)

CHEMIN DE L'AVEN RD562 - LE PLAN OCCIDENTAL
83440 MONTAUX

(508 801 305 00394)

RD 559 ZA LA BAYETTE - CHE DE LA BAYETTE
83220 LE PRADET

(508 801 305 00402)

RD 97 - LES ANDUES
83210 SOLLIES-PONT

VAUCLUSE

(508 801 305 00493)

214, RUE ALAIN BAJAC
84120 PERTUIS

(508 801 305 00618)

LE PARADOU
84120 PERTUIS

(508 801 305 00089)

ZONE COMM - LOT BARNEOUD LOT NUM 7 - CENTRE COMMERCIAL AVIGNON NORD
84700 SORGUES

(508 801 305 00204)

1550 C CHE DE SAINT GENS
84200 CARPENTRAS

(508 801 305 00410)

RTE DE NYONS
84110 VAISON-LA-ROMAINE

HERAULT

(508 801 305 00147)

1532 AV DES PLATANES
34970 LATTES

(508 801 305 00253)

702 RTE DEPARTEMENTALE 613
34740 VENDARGUES

(508 801 305 00261)

ESPACE JULES MILHAU - 6 RUE DU MOURVEDRE
34800 CLERMONT L'HERAULT

(508 801 305 00360)

479 AV DU VIDOURLE

34400 LUNEL

(508 801 305 00535)

CCAL BALARUC LOISIRS

34540 BALARUC-LE-VIEUX

DROME

(508 801 305 000287)

QUARTIER LES BLACHES DU COUCHANT - 9011 AV DE GOURNIER

26200 MONTELIMAR

(508 801 305 00519)

392 AVENUE DE CHABEUIL

26000 VALENCE

(508 801 305 00436)

CTRE COMMERCIAL CROIX D OR

26700 PIERRELATTE

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

(508 801 305 00428)

ALL DES GENETS
04200 SISTERON

(508 801 305 00238)

101 AV DE LATTRE DE TASSIGNY
04100 MANOSQUE

ALPES-MARITIMES

(508 801 305 00105)

157 AV DE NICE
06800 CAGNES-SUR-MER

(508 801 305 00667)

1955 CHEMIN DE SAINT-BERNARD,
06220 VALLAURIS

GARD

(508 801 305 00592)

ZAC PONT DES CHARRETTES
30700 UZES

RHONE ALPES

(508 801 305 00501)

30, route d'Heyrieux
69780 MIONS

HAUTE SAVOIE

(508 801 305 00568)

5 RUE DES ESSERTS
74100 ANNEMASSE

(508 801 305 00584)

3 RUE FERNAND DAVID
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

(508 801 305 00576)

RUE DU JURA
74160 NEYDENS

(508 801 305 00550)

AMPHION
284 RUE DES FOURCHES
74500 PUBLIER

2. Etablissements secondaires de la société La Vie Saine

SIRET : 339 277 030 00021
27 Rue Musette, 21000 Dijon

SIRET : 339 277 030 00039
53 rue Godrans, 21000 Dijon

SIRET : 339 277 030 00112
6 Rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve

SIRET : 339 277 030 00195
103 Avenue Roland Carraz, 21300 Chenôve

SIRET : 339 277 030 00120
7 Rue du Commerce, 21800 Quetigny

SIRET : 339 277 030 00203
22 Rue Jacques Foillet Zone du Pied des Gouttes, 25200 Montbéliard

SIRET : 339 277 030 00211
Zac de la Cray, 25420 Voujeaucourt

SIRET : 339 277 030 00237
225 Avenue Olivier de Serres, 30100 Alès

SIRET : 339 277 030 00104
8 Rue RAVEZ, 33000 Bordeaux

SIRET : 339 277 030 00088
3 Rue Castilhon, 34000 Montpellier

SIRET : 339 277 030 00070
31-35 Rue Caizergues de Pradines, 34000 Montpellier

SIRET : 339 277 030 00179
389 Zac Deves de la Condamine, 34430 Saint-Jean-de-Védas

SIRET : 339 277 030 00161
12 Rue François-Xavier Bichat, 39100 Dole

SIRET : 339 277 030 00146
13 Rue René Cassin, 71100 Chalon-sur-Saône

SIRET : 339 277 030 00138
2 Rue de la Guerlande, 71880 Châtenoy-le-Royal

SIRET : 339 277 030 00229
Zone Industrielle des Boutries 5 Rue des Cayennes, 78700 Conflans-Sainte-Honorine

SIRET : 339 277 030 00153
Avenue Champlain, 94430 Chennevières-sur-Marne

FINANCIERE MARCEL
Société par actions simplifiée
au capital de 30.323.939 euros
Siège social : 102, avenue des Logissons
13770 Venelles
893 190 082 R.C.S. Aix-en-Provence

(la « **Société** »)

**PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A SOUMETTRE AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Lecture faite du rapport de gestion du président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

l'assemblée générale des associés,

statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 19.4 (ii) des statuts,

- (i) **décide** d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par une perte de (4.400.098) euros, en totalité au poste « *report à nouveau* », dont le solde débiteur est ainsi porté de (19.093.563) euros à (23.493.661) euros ; et
- (ii) **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents de la Société.

Certifié conforme,

Emmanuel Dufour

Pour la société Imeije
Président
Monsieur Emmanuel Dufour

FINANCIERE MARCEL
Société par actions simplifiée
au capital de 30.323.939 euros
Siège social : 102, avenue des Logissons
13770 Venelles
893 190 082 R.C.S. Aix-en-Provence

(la « **Société** »)

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Lecture faite du rapport de gestion du président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

l'assemblée générale des associés,

statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 19.4 (ii) des statuts,

- (i) **décide** d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldant par une perte de (4.400.098) euros, en totalité au poste « *report à nouveau* », dont le solde débiteur est ainsi porté de (19.093.563) euros à (23.493.661) euros ; et
- (ii) **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents de la Société.

— — —

Certifié conforme,

Emmanuel Dufour

Pour la société Imeije
Président
Monsieur Emmanuel Dufour



GROUPE FINANCIERE MARCEL S.A.S.

« MARCEL & FILS »

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Certifiés conformes

Emmanuel Dufour

✓ Certifié par  you sign

États Financiers Consolidés 2025
GROUPE FINANCIERE MARCEL S.A.S – MARCEL & FILS

SOMMAIRE

1.	Compte de résultat consolidé	4
2.	Bilan consolidé	5
3.	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
4.	Tableau de variation des capitaux propres	7
5.	Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025	8
5.1	Base de préparation des comptes consolidés	8
5.2	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	10
5.3	Immobilisations incorporelles	11
5.4	Immobilisations corporelles	11
5.5	Contrat de location-financement	11
5.6	Immobilisations financières	11
5.7	Stocks de marchandises	11
5.8	Créances, autres créances, dettes et autres dettes	12
5.9	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	12
5.10	Provisions pour risques et charges	12
5.11	Impôt sur les bénéfices	12
5.12	Charges et produits exceptionnels	13
6.	Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025	14
6.1	Ecart d'acquisition	14
6.2	Immobilisations incorporelles	15
6.3	Immobilisations corporelles	16
6.4	Immobilisations financières	17
6.5	Stocks de marchandises	17
6.6	Clients et comptes rattachés	18
6.7	Autres créances et comptes de régularisation	18
6.8	Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)	18
6.9	Composition du capital social	19
6.10	Provisions pour risques et charges	19
6.11	Emprunts et dettes financières	19
6.12	Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	20
7.	Postes du compte de résultat	21
7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	21
7.2	Autres produits d'exploitation	21

7.3	Charges de personnel et effectifs moyens	21
7.4	Autres charges d'exploitation.....	22
7.5	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	22
7.6	Résultat financier	22
7.7	Résultat exceptionnel	23
8.	Impôts sur les sociétés.....	23
8.1	Ventilation de l'imposition du Groupe	23
8.2	Ventilation de l'imposition différée par nature	24
8.3	Preuve d'impôt.....	24
9.	Autres informations.....	24
9.1	Engagements hors bilan	24
9.2	Honoraires des commissaires aux comptes	25

1. Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	7.1	141 001	132 690
Autres produits d'exploitation	7.2	1 120	821
Achats consommés		-89 698	-86 458
Autres charges d'exploitation	7.4	-17 810	-16 288
Charges de personnel	7.3	-24 647	-22 562
Impôts et taxes		-1 627	-2 047
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	7.5	-3 723	-3 963
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 615	2 193
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 615	2 193
Charges et produits financiers	7.6	-5 881	-5 787
Charges et produits exceptionnels	7.7	-160	-841
Impôts sur les résultats	8	414	559
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 012	-3 877
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net (Part du groupe)		-1 012	-3 877

2. Bilan consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles	6.2	75 081	68 327
Dont écart d'acquisition	6.1	73 576	66 589
Immobilisations corporelles	6.3	11 633	11 125
Immobilisations financières	6.4	1 506	1 260
Total actif immobilisé		88 219	80 713
Stocks de marchandises	6.5	14 756	13 154
Clients et comptes rattachés	6.6	2 715	2 441
Autres créances et comptes de régularisation	6.7	9 625	9 847
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	6.8	5 999	3 290
Total actif circulant		33 094	28 732
Total Actif		121 313	109 444

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Capital	6.9	30 324	26 649
Primes liées au capital		1 992	1 107
Autres réserves		-18 283	-14 406
Résultat de l'exercice		-1 012	-3 877
Capitaux propres, part du groupe	4	13 022	9 473
Intérêts minoritaires		0	0
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux Propres		13 022	9 473
Provisions pour risques et charges	6.10	60	60
Emprunts obligataires	6.11	53 813	45 256
Emprunts et dettes financières	6.11	32 076	35 818
Fournisseurs et comptes rattachés	6.12	15 387	13 160
Autres dettes et comptes de régularisation	6.12	6 956	5 678
Total des dettes		108 231	99 912
Total Passif		121 313	109 444

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net total consolidé	-1 012	-3 877
Ajustements :		
des amortissements et provisions (dotations, reprises & dépréciations)	3 714	4 011
de la variation des impôts différés	(385)	(559)
des plus ou moins values de cession	(9)	335
Total marge brute d'autofinancement	2 308	-90
Incidence de la variation des stocks	223	252
Incidence de la variation des créances clients	903	(303)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	734	2 070
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4 169	1 929
Acquisition d'immobilisations	(1 536)	(1 156)
Cession d'immobilisations	593	130
Variation nette des placements court terme	0	0
Variation de périmètre	(9 434)	(620)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10 377	-1 646
Augmentation de capital	4 561	0
Emission d'emprunts (y compris intérêts courus)	10 485	3 480
Remboursement d'emprunts	(6 110)	(3 917)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 936	-437
Variation de la trésorerie	2 728	-153
Trésorerie d'ouverture	3 258	3 411
Trésorerie de clôture	5 986	3 258

4. Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du Groupe
Au 1 janvier 2024	26 649	1 107	-7 812	-6 594	13 349
Augmentation de capital					0
Affectation du résultat			(6 594)	6 594	0
Ecart de conversion					0
Variations de périmètre et autres					0
Autres mouvements					0
Résultat de la période				(3 877)	-3 877
Au 31 décembre 2024	26 649	1 107	-14 406	-3 877	9 473
Augmentation de capital	3 675	886			4 561
Affectation du résultat			(3 877)	3 877	0
Ecart de conversion					0
Variations de périmètre et autres					0
Autres mouvements			0		0
Résultat de la période				(1 012)	-1 012
Au 31 décembre 2025	30 324	1 992	-18 283	-1 012	13 022

5. Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

5.1 Base de préparation des comptes consolidés

Financière Marcel S.A.S., société française établie à Venelles, est la société mère du Groupe « Marcel & fils », au 31 décembre 2025. Financière Marcel est une entreprise de gestion de fonds, créée en 2021, qui a fait l'acquisition du Groupe « Marcel & fils » en mars 2021 ainsi que du Groupe « La Vie Saine » en octobre 2022. Le 30 octobre 2025 le Groupe a fait l'acquisition du Groupe « Bio&Co ». Le Groupe exploite les marques Marcel & fils, La Vie Saine et Bio&Co et est un acteur majeur de la distribution de produits bio. Le siège social de Financière Marcel S.A.S. est situé au 102, avenue des Logissons à Venelles.

La société Financière Marcel a publié ses premiers comptes consolidés, selon le référentiel ANC 2020.01, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, d'une durée de 23 mois.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (k€).

A) Référentiel comptable

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 reflètent la situation comptable de la société Financière Marcel S.A.S. et ses filiales, sur une période de 12 mois.

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020. L'exercice clos 31/12/2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31/12/2024.

Première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes sociaux des entités incluses dans le périmètre de consolidation et établis selon le référentiel comptable français ont été arrêtés pour la première fois en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Conformément à l'article 27 dudit règlement, cette première application constitue un changement de méthode comptable appliqué de manière prospective, sans retraitement des comptes antérieurs. Les comptes consolidés de l'exercice 2025 ont été établis en cohérence avec ces nouvelles dispositions, qui introduisent notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais réservé aux événements majeurs et inhabituels ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- un nouveau plan de comptes et une nouvelle nomenclature ;
- de nouveaux modèles d'états financiers et de présentation de l'annexe.

Les principaux impacts de cette première application sur les comptes consolidés 2025 sont les suivants :

- Reclassement de produits et charges exceptionnels en résultat d'exploitation, pour un montant net de 443 k€.

B) Méthode de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société Financière Marcel assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées

C) Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées du groupe, dont la société mère est la société Financière Marcel, sont :

	Méthode	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
		Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
FINANCIERE MARCEL	IG	Mère	Mère	Mère	Mère
AB FINANCEMENT	IG	100%	100%	100%	100%
CENTRALE MARCEL	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINE	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL A TABLE	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL & FILS	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINE SUPPORT	IG	100%	100%	100%	100%
SOO TOP*	NI	0%	0%	100%	100%
BIO&CO BBA**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO AIX**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO LAMBESC**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO MAZARGUES**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO ROLONI**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO SALON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO TOULON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO VALLAURIS**	IG	100%	100%	0%	0%

IG : Intégration globale

** Entité acquise et fusionnée au cours de l'exercice 2024*

*** Entités acquises au cours de l'exercice 2025*

Toutes ces entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG).

La société LA FERME BIO MARCEL n'a pas été consolidée au 31 décembre 2025, ses comptes n'étant pas arrêtés à la date d'établissement des comptes consolidés. Sa première date de clôture est en date du 31 décembre 2026 comme stipulé dans l'article 20 des statuts. Compte tenu de l'absence de mouvements significatifs, la société n'a pas été inclus dans le périmètre de consolidation car elle est sans incidence sur les comptes consolidés

D) Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation,
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs non affectés sont inscrits à l'actif immobilisé sur la ligne "Ecarts d'acquisition".

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une dotation/reprise en résultat. En contrepartie, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice.

Une dépréciation des écarts d'acquisition positifs, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'utilité, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

E) Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes du groupe.

F) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC 2022-06 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

5.2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

A) Faits caractéristiques de l'exercice

Les emprunts de Financière Marcel font l'objet de covenants financiers fondés sur des ratios d'équilibre financier et de rentabilité. Pour l'exercice FY25, clôturé le 31 décembre 2025, la société a obtenu un waiver de la part des établissements financiers prêteurs afin de réduire de 25 % l'échéance du 30 juin 2025.

Les magasins sous enseigne Bio&Co ont été acquis auprès de la société TERACTION le 30 octobre dernier.

Il s'agit de 7 magasins, tous en région PACA.

Cette acquisition s'est faite en grande partie par apport des actionnaires en capital et a fait l'objet d'un financement bancaire de 2M€.

Il n'y a eu aucune fermeture de magasin au cours de l'année écoulée.

B) Evénements postérieurs à la clôture

Un nouveau magasin a ouvert ses portes à La Fare les Oliviers au cours du 1er trimestre 2026.

5.3 Immobilisations incorporelles

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues, et à ce titre, non modifiés dans le cadre des opérations de consolidation. Ils correspondent à la somme des amortissements dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation.

5.4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues, et à ce titre, non modifiés dans le cadre des opérations de consolidation. Ils correspondent à la somme des amortissements dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur la durée d'utilisation.

Ce poste est composé de l'agrégation des données issues des comptes sociaux des sociétés consolidées ainsi que du retraitement du crédit-bail.

5.5 Contrat de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.6 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire de ces titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe. Celle-ci est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette comptable, des perspectives de rentabilité et de développement.

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

5.7 Stocks de marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leurs couts d'acquisition selon la méthode du cout d'achat moyen pondéré

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

5.8 Créances, autres créances, dettes et autres dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée lorsqu'une perte probable apparait. Dans ce cadre, aucune dépréciation n'a dû être constatée à la clôture de l'exercice.

Dans le but de préserver l'image fidèle des comptes consolidés, il convient d'éliminer les opérations internes. Ces opérations permettent de ne reporter dans les comptes consolidés que les transactions avec les tiers hors groupe.

5.9 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.10 Provisions pour risques et charges

Provision pour retraite et autres indemnités

Les engagements du groupe en matière d'indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés mais font l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.11 Impôt sur les bénéfices

Impôts courants sur les bénéfices

Ce poste inclut l'impôt sur les bénéfices dû par les sociétés consolidées.

Impôts différés

Le montant de l'impôt effectivement payé est corrigé de l'impôt différé calculé par application de la méthode du report variable appliquée de manière globale aux différences temporaires pouvant exister entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité avant impôt.

Ces différences temporaires peuvent provenir :

- des décalages d'imposition dans le temps existant dans les comptes sociaux,
- des déficits restant à reporter,
- et de certains retraitements de consolidation.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte :

- que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les charges ou produits d'impositions différés sont portés en résultat sur la ligne « Impôts différés ».

Les impôts différés ont été valorisés au taux de 25 % à la clôture de l'exercice.

5.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

6. Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition enregistrés ne font pas l'objet d'un amortissement en application du Règlement ANC 2015-07 ;

Conformément au règlement, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une dotation/reprise en résultat. En contrepartie, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice.

Sur l'exercice 2025, aucun indice de perte de valeur n'est identifié.

Les acquisitions au sein du Groupe sur l'exercice sont les suivantes :

- En février 2021, la société Financière Marcel a fait l'acquisition de la société Marcel & Fils à hauteur de 100%. Par cette acquisition, le Groupe a pris aussi le contrôle de la société Marcel à table détenue à 100% par la société Marcel & fils. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 1er mars 2021. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 50 514 k€. Par ailleurs, l'ensemble des malis technique et fonds commerciaux du sous-groupe sont reclassés en écart d'acquisition pour un montant de 13 510 k€.
- En octobre 2022, la société Financière Marcel a fait l'acquisition de la société AB Financement à hauteur de 100%. Par cette acquisition, le Groupe a pris aussi le contrôle des sociétés AB Développement, La vie saine ainsi que La vie saine support à hauteur de 100%. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 1er octobre 2022. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 2 215 k€.
- En octobre 2025, la société Financière Marcel a fait l'acquisition du sous-groupe BIO&CO à hauteur de 100%. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 31 octobre 2025. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 6 986 K€.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2024	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31 décembre 2025
VALEURS BRUTES					
Groupe Marcel & Fils	64 375				64 375
Groupe BIO&CO	0	6 986			6 986
Groupe AB Financement	2 215				2 215
Sous-total	66 590	6 986	0	0	73 576
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Groupe Marcel & Fils	0				0
Groupe BIO&CO	0				0
Groupe AB Financement	0				0
Sous-total	0	0	0	0	0
VALEURS NETTES					
Total	66 590	6 986	0	0	73 576

6.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Logiciels	Droit au bail	Marque	Autres Immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES					
Au 1 janvier 2024	920	309	203	1 534	2 966
Variations de périmètre	0	85	0	0	85
Acquisitions / Augmentations	107	0	0	63	170
Cessions / Diminutions	(40)	0	0	(46)	(86)
Autres mouvements	5	0	0	(5)	(0)
Au 31 décembre 2024	992	394	203	1 545	3 135
Variations de périmètre	0	0	0	307	307
Acquisitions / Augmentations	103	0	0	9	112
Cessions / Diminutions	0	0	0	0	0
Autres mouvements	386	0	0	(386)	0
Au 31 décembre 2025	1 482	394	203	1 475	3 553
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Au 1 janvier 2024	(742)	0	(2)	(272)	(1 015)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Dotations et dépréciations	(119)	0	0	(310)	(429)
Diminutions / Reprises	4	0	0	11	15
Autres mouvements	32	0	0	(0)	32
Au 31 décembre 2024	(825)	0	(2)	(570)	(1 397)
Variations de périmètre	0	0	0	(268)	(268)
Dotations et dépréciations	(70)	0	0	(313)	(383)
Diminutions / Reprises	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(272)	0	0	272	0
Au 31 décembre 2025	(1 166)	0	(2)	(880)	(2 048)
VALEURS NETTES					
Au 1 janvier 2024	179	309	201	1 262	1 951
Au 31 décembre 2024	168	394	201	975	1 738
Au 31 décembre 2025	315	394	201	595	1 505

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au sein du Groupe se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Crédit-bail	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES					
Au 1 janvier 2024	11 700	6 105	3 594	17 505	38 904
Variations de périmètre	396	86	0	210	692
Acquisitions / Augmentations	60	410	0	326	796
Cessions / Diminutions	(521)	(410)	0	(1 471)	(2 402)
Autres mouvements	0	127	0	(167)	(40)
Au 31 décembre 2024	11 635	6 317	3 594	16 404	37 950
Variations de périmètre	3 982	2 119	0	2 219	8 320
Acquisitions / Augmentations	73	267	458	1 076	1 874
Cessions / Diminutions	(0)	(2)	0	(658)	(660)
Autres mouvements	0	64	0	(64)	0
Au 31 décembre 2025	15 690	8 766	4 052	18 976	47 484
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Au 1 janvier 2024	(5 523)	(3 779)	(1 986)	(13 844)	(25 131)
Variations de périmètre	(119)	(46)	0	(174)	(339)
Dotations et dépréciations	(975)	(637)	(718)	(1 065)	(3 395)
Diminutions / Reprises	297	320	0	1 423	2 040
Autres mouvements	(155)	147	0	8	0
Au 31 décembre 2024	(6 474)	(3 995)	(2 704)	(13 652)	(26 825)
Variations de périmètre	(2 215)	(1 717)	0	(1 961)	(5 892)
Dotations et dépréciations	(1 012)	(666)	(560)	(979)	(3 216)
Diminutions / Reprises	0	0	0	83	83
Autres mouvements	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2025	(9 701)	(6 378)	(3 264)	(16 508)	(35 851)
VALEURS NETTES					
Au 1 janvier 2024	6 177	2 326	1 608	3 662	13 773
Au 31 décembre 2024	5 161	2 322	890	2 752	11 125
Au 31 décembre 2025	5 988	2 388	789	2 468	11 633

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 concernent l'acquisition de l'entité SOO TOP intégrés globalement au cours de l'exercice.

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.4 Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Titres de participation	Prêts et cautionnements	TOTAL
VALEURS BRUTES			
Au 1 janvier 2024	1	1 258	1 259
Variations de périmètre	0	(120)	(120)
Acquisitions / Augmentations	0	154	154
Cessions / Diminutions	0	(32)	(32)
Autres mouvements	0	0	0
Au 31 décembre 2024	1	1 259	1 260
Variations de périmètre	0	241	241
Acquisitions / Augmentations	0	11	11
Cessions / Diminutions	0	(7)	(7)
Autres mouvements	0	0	0
Au 31 décembre 2025	1	1 504	1 505

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 concernent l'acquisition de l'entité SOO TOP intégrés globalement au cours de l'exercice.

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.5 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Stocks de marchandises	14 756	13 154
Stocks et en-cours (valeur brute)	14 756	13 154
 (En milliers d'euros)		
Stocks de marchandises	0	0
Stocks et en-cours (dépréciations)	0	0
Stocks et en-cours (valeur nette)	14 756	13 154

6.6 Clients et comptes rattachés

Le poste clients se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net 2025	Total net 2024
		- 1 an	+ 1 an			
Créances clients et comptes rattachés	521	521		0	521	308
Factures à établir	2 194	2 194		0	2 194	2 133
Total clients et comptes rattachés	2 715	2 715	0	0	2 715	2 441

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Mvts de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31 décembre 2025
Dépréciations	(5)	0	0	5	0	0
Total clients et comptes rattachés	(5)	0	0	5	0	0

6.7 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs débiteurs	59	604
Organismes sociaux et taxes	80	73
Créance d'impôts	94	54
Autres créances fiscales	1 435	1 436
Sous-total autres créances d'exploitation	1 668	2 167
Impôts différés	6 501	6 122
Charges constatées d'avance	1 050	938
Frais d'émission d'emprunt	327	455
Autres créances	79	165
Sous-total autres créances et comptes de régularisation	7 957	7 680
Total autres créances	9 625	9 847

Les autres créances ont une échéance inférieure à 1 an.

6.8 Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
VMP - Equivalent trésorerie	0	0
Disponibilités	5 999	3 290
Total VMP et trésorerie	5 999	3 290

6.9 Composition du capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social se compose de 30 323 939 actions d'une valeur nominale de 1 euros chacune, soit un capital social d'un montant de 30 323 939 €.

La variation des capitaux propres consolidés est présentée en page 7.

6.10 Provisions pour risques et charges

Les mouvements de l'exercice des provisions ont été les suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de périmètre	Autres	31 décembre 2025
Provisions pour risques & charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	60	0	(15)	15	0	60
Total des provisions	60	0	(15)	15	0	60

(En milliers d'euros)	31 décembre 2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de périmètre	Autres	31 décembre 2024
Provisions pour risques & charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	82	60	0	0	(82)	60
Total des provisions	82	60	0	0	(82)	60

6.11 Emprunts et dettes financières

A) Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2025			
	31 décembre 2025	< à 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 108	7 013	24 062	33
Emprunts sur crédit-bail	783	288	495	
Emprunts obligataires	50 605		36 222	14 383
Concours bancaires	13	13		
Intérêts courus non échus bancaires	171	171		
Intérêts courus non échus obligataires	3 208			3 208
Dettes financières	85 888	7 485	60 779	17 624

(En milliers d'euros)	2024			
	31 décembre 2024	< à 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 674	150		34 524
Emprunts sur crédit-bail	870	538	332	
Emprunts obligataires	42 409		28 315	14 094
Concours bancaires	32	32		
Intérêts courus non échus bancaires	243	243		
Intérêts courus non échus obligataires	2 847			2 847
Dettes financières	81 074	962	28 647	51 466

B) Variation des emprunts et dettes financières

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Augment.	Diminut.	Autres	31 décembre 2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 673	2 000	(5 566)	0	31 108
Emprunts sur crédit-bail	870	458	(545)	0	783
Emprunts obligataires	42 409	4 439	0	3 756	50 605
Total emprunts et dépôts	77 953	6 897	(6 110)	3 756	82 496
Concours bancaires	32	(19)	0	0	13
Intérêts courus non échus bancaires	243		(72)	(0)	171
Intérêts courus non échus obligataires	2 847	4 118	(0)	(3 756)	3 208
Autres dettes	0	0	0	0	0
Total concours bancaires courants et intérêts courus	3 122	4 099	(72)	(3 756)	3 392
Actifs de gestion de trésorerie					
Total emprunts et dettes financières	81 074	10 996	(6 182)	(0)	85 888

6.12 Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs	14 338	12 068
Factures non parvenues	1 048	1 092
Sous-total fournisseurs et comptes rattachés	15 387	13 160
Avances, acomptes reçus sur commandes	0	2
Dettes sociales	4 395	3 497
Dettes fiscales (hors IS)	2 196	2 057
Dettes d'impôts	0	0
Sous-total autres dettes d'exploitation	6 591	5 556
Produits constatés d'avance	0	0
Impôts différés	0	0
Autres dettes	365	122
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	365	122
Total dettes	22 343	18 838

Les autres passifs ont une échéance inférieure à 1 an.

7. Postes du compte de résultat

7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Production vendue de biens	138 670	129 140
Production vendue de services	2 315	3 513
Autres refacturations	16	36
Chiffre d'affaires	141 001	132 690

7.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Production stockée	12	9
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	206	380
Produits de cessions des éléments cédés	586	0
Autres produits	317	137
Transferts de charges d'exploitation	0	295
Autres produits d'exploitation	1 120	821

7.3 Charges de personnel et effectifs moyens

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Salaires & traitements	(19 517)	(17 670)
Charges sociales	(5 130)	(4 892)
Charges de personnel	(24 647)	(22 562)

Notre effectif à la clôture s'élève à 681 personnes à la clôture de l'exercice, contre 587 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Entité	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Financière	8	3
MEF	507	434
Centrale	26	24
MAT	0	0
AB Développement	0	0
LVS	139	119
LVS Support	1	6
Effectif total	681	587

7.4 Autres charges d'exploitation

Le détail des charges d'exploitation, par nature, se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Locations et charges locatives	(9 182)	(8 379)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 170)	(2 129)
Entretiens et réparations	(1 856)	(1 862)
Personnel mis à disposition	(430)	(353)
Services bancaires	(651)	(597)
Transports	(731)	(835)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(668)	(592)
Valeur nette comptable des éléments cédés	(577)	0
Autres charges	(1 545)	(1 540)
Autres charges d'exploitation	(17 810)	(16 288)

7.5 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Sur immobilisation incorporelles	(383)	(429)
Sur immobilisation corporelles	(3 216)	(3 395)
Sur actif circulant	5	23
Sur charges à répartir	(128)	(128)
Sur provisions d'exploitation	(1)	(35)
Amortissements et dépréciations (net)	(3 723)	(3 963)

7.6 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Charges financières	(5 904)	(6 135)
Charges d'intérêts sur emprunt	(5 904)	(6 132)
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	0	0
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	0	0
Autres charges financières	(0)	(3)
Dotations sur provisions	0	0
Produits financiers	22	348
Dividendes	0	0
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0	0
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	3	1
Autres produits financiers	19	347
Reprise sur provisions	0	0
Résultat financier	(5 881)	(5 787)

7.7 Résultat exceptionnel

La composition du résultat exceptionnel se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Charges exceptionnelles	(161)	(981)
Charges sur exercice antérieur	(0)	(67)
Valeur nette comptable des éléments cédés	0	(430)
Autres charges exceptionnelles	(160)	(459)
Dotations sur provisions	(0)	(25)
Produits exceptionnels	1	140
Produits sur exercice antérieur	0	39
Produits de cessions des éléments cédés	0	98
Subv. Invest. virées au résultat de l'exercice	0	0
Autres produits exceptionnels	1	3
Reprise sur provisions	0	0
Résultat exceptionnel	(160)	(841)

8. Impôts sur les sociétés

Les impôts différés ont été estimés au taux de 25% sur l'exercice.

Les créances et dettes d'impôts différées ont été compensées lorsqu'elles concernaient une même société.

8.1 Ventilation de l'imposition du Groupe

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Impôt courant	30	0
Impôts différés	385	559
Charges d'impôt au compte de résultat	414	559

8.2 Ventilation de l'imposition différée par nature

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Amortissements dérogatoires	(529)	(439)
Différences temporaires	42	35
Retraitements sur crédit-bail	(8)	(8)
Marge en stocks	6	12
Autres retraitements	42	127
Activation des déficits	6 949	6 395
Impôts différés actifs	6 501	6 122

8.3 Preuve d'impôt

La différence entre la charge d'impôt théorique calculée avec le taux normal d'imposition et la charge d'impôt effectivement comptabilisée s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(1 323)	(4 436)
Taux d'imposition théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	331	1 109
Différences permanentes et effet de l'intégration fiscale	202	(354)
Dépréciation Fdc LVS & MEF	0	50
Fiscalité sur frais d'acquisitions	(81)	(81)
TUP Bio&Co	114	0
Limitation des charges financières	(179)	(173)
Autres	2	8
Impôt effectivement constaté	389	559
Taux d'impôt effectif	29,4%	12,6%

9. Autres informations

9.1 Engagements hors bilan

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion des indemnités de fin de carrière, le groupe a souscrit un contrat auprès de son organisme de prévoyance couvrant les engagements liés aux départs à la retraite de certaines sociétés du périmètre. Pour ces entités, les engagements sont intégralement couverts par ce dispositif.

Toutefois, certaines sociétés du Groupe ne sont pas incluses dans ce contrat de prévoyance. Les engagements de retraite relatifs à ces sociétés ont été évalués à la clôture de l'exercice à un montant de 5 K€.

Hypothèse de calcul – Indemnités de départ à la retraite :

- Taux d'actualisation : 4,10%
- Age du départ à la retraite : 64 ans
- Progression des salaires : 2,0 %
- Taux de rotation du personnel : les lois de mobilité sont basées sur l'observation des démissions de CDI des dernières années sur chaque société
- Application des conventions collectives dont relève chaque société

Engagements donnés

A la suite de l'acquisition du sous-groupe BIO&CO, nous avons pris l'engagement, auprès de l'autorité de la concurrence, de céder un magasin dans la région de Salon de Provence

Engagements reçus

	Montant
Acquisition des titres SOO TOP garantie de passif jusqu'au 30/09/2026	66 000
Acquisition des titres TERACTION (Bio&Co) garantie de passif	600 000
Cautions (DIV AUTRE BIEN NDA)	60 000

9.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le décret 2008-1487 codifié par les articles R213-14 et suivants du code de commerce fait obligation de mentionner dans l'annexe le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat.

Le total des dépenses, au titre de la certification des comptes, s'élèvent à 91 k€ au titre de l'exercice 2025.



AUDITA
25 rue Sylvabelle
13006 Marseille



ORIGA GROUP
45, Cours Gouffé
13006 Marseille

FINANCIERE MARCEL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

FINANCIERE MARCEL
102 AVENUE DES LOGISSONS
13770 VENELLES

Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE MARCEL,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de FINANCIERE MARCEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application par la société du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, appliqué aux comptes sociaux et dont les principales conséquences sur la présentation et certains postes des comptes consolidés sont exposés dans la note « Première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers » de l'annexe des comptes consolidés.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice notamment en ce qui concerne la détermination de la valeur recouvrable du goodwill affecté qui a été effectuée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Cette méthodologie est couramment utilisée et appropriée pour évaluer les actifs incorporels. Les projections financières utilisées pour ces calculs couvrent une période de cinq ans dont la cohérence et la vraisemblance ont été soumises à la revue d'un expert indépendant, puis d'une extrapolation sur les cinq années suivantes réalisées par la société, suivie d'une valeur terminale calculée à partir d'un taux de croissance perpétuel. Nous avons vérifié que les projections financières étaient basées sur des plans d'affaires approuvés par la direction et reflétaient de manière raisonnable les perspectives économiques futures.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marseille, le 19 juin 2026
Les Commissaires aux Comptes

AUDITA

Patrice Sejnera
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

7EDDC5FB4FB3457...

ORIGA GROUP

Frédéric Duchemin
Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:
Frédéric DUCHEMIN
2503266E69D6411...



GROUPE FINANCIERE MARCEL S.A.S.

« MARCEL & FILS »

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOMMAIRE

1.	Compte de résultat consolidé	4
2.	Bilan consolidé	5
3.	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
4.	Tableau de variation des capitaux propres	7
5.	Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025	8
5.1	Base de préparation des comptes consolidés	8
5.2	Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	10
5.3	Immobilisations incorporelles	11
5.4	Immobilisations corporelles	11
5.5	Contrat de location-financement	11
5.6	Immobilisations financières	11
5.7	Stocks de marchandises	11
5.8	Créances, autres créances, dettes et autres dettes	12
5.9	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	12
5.10	Provisions pour risques et charges	12
5.11	Impôt sur les bénéfices	12
5.12	Charges et produits exceptionnels	13
6.	Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025	14
6.1	Ecart d'acquisition	14
6.2	Immobilisations incorporelles	15
6.3	Immobilisations corporelles	16
6.4	Immobilisations financières	17
6.5	Stocks de marchandises	17
6.6	Clients et comptes rattachés	18
6.7	Autres créances et comptes de régularisation	18
6.8	Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)	18
6.9	Composition du capital social	19
6.10	Provisions pour risques et charges	19
6.11	Emprunts et dettes financières	19
6.12	Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	20
7.	Postes du compte de résultat	21
7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	21
7.2	Autres produits d'exploitation	21

7.3	Charges de personnel et effectifs moyens	21
7.4	Autres charges d'exploitation.....	22
7.5	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	22
7.6	Résultat financier	22
7.7	Résultat exceptionnel	23
8.	Impôts sur les sociétés.....	23
8.1	Ventilation de l'imposition du Groupe	23
8.2	Ventilation de l'imposition différée par nature	24
8.3	Preuve d'impôt.....	24
9.	Autres informations.....	24
9.1	Engagements hors bilan	24
9.2	Honoraires des commissaires aux comptes	25

1. Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	7.1	141 001	132 690
Autres produits d'exploitation	7.2	1 120	821
Achats consommés		-89 698	-86 458
Autres charges d'exploitation	7.4	-17 810	-16 288
Charges de personnel	7.3	-24 647	-22 562
Impôts et taxes		-1 627	-2 047
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	7.5	-3 723	-3 963
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 615	2 193
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 615	2 193
Charges et produits financiers	7.6	-5 881	-5 787
Charges et produits exceptionnels	7.7	-160	-841
Impôts sur les résultats	8	414	559
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 012	-3 877
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net (Part du groupe)		-1 012	-3 877

2. Bilan consolidé

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Immobilisations incorporelles	6.2	75 081	68 327
Dont écart d'acquisition	6.1	73 576	66 589
Immobilisations corporelles	6.3	11 633	11 125
Immobilisations financières	6.4	1 506	1 260
Total actif immobilisé		88 219	80 713
Stocks de marchandises	6.5	14 756	13 154
Clients et comptes rattachés	6.6	2 715	2 441
Autres créances et comptes de régularisation	6.7	9 625	9 847
Valeurs mobilières de placement		0	0
Disponibilités	6.8	5 999	3 290
Total actif circulant		33 094	28 732
Total Actif		121 313	109 444

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Capital	6.9	30 324	26 649
Primes liées au capital		1 992	1 107
Autres réserves		-18 283	-14 406
Résultat de l'exercice		-1 012	-3 877
Capitaux propres, part du groupe	4	13 022	9 473
Intérêts minoritaires		0	0
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux Propres		13 022	9 473
Provisions pour risques et charges	6.10	60	60
Emprunts obligataires	6.11	53 813	45 256
Emprunts et dettes financières	6.11	32 076	35 818
Fournisseurs et comptes rattachés	6.12	15 387	13 160
Autres dettes et comptes de régularisation	6.12	6 956	5 678
Total des dettes		108 231	99 912
Total Passif		121 313	109 444

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net total consolidé	-1 012	-3 877
Ajustements :		
des amortissements et provisions (dotations, reprises & dépréciations)	3 714	4 011
de la variation des impôts différés	(385)	(559)
des plus ou moins values de cession	(9)	335
Total marge brute d'autofinancement	2 308	-90
Incidence de la variation des stocks	223	252
Incidence de la variation des créances clients	903	(303)
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	734	2 070
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	4 169	1 929
Acquisition d'immobilisations	(1 536)	(1 156)
Cession d'immobilisations	593	130
Variation nette des placements court terme	0	0
Variation de périmètre	(9 434)	(620)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-10 377	-1 646
Augmentation de capital	4 561	0
Emission d'emprunts (y compris intérêts courus)	10 485	3 480
Remboursement d'emprunts	(6 110)	(3 917)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 936	-437
Variation de la trésorerie	2 728	-153
Trésorerie d'ouverture	3 258	3 411
Trésorerie de clôture	5 986	3 258

4. Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du Groupe
Au 1 janvier 2024	26 649	1 107	-7 812	-6 594	13 349
Augmentation de capital					0
Affectation du résultat			(6 594)	6 594	0
Ecart de conversion					0
Variations de périmètre et autres					0
Autres mouvements					0
Résultat de la période				(3 877)	-3 877
Au 31 décembre 2024	26 649	1 107	-14 406	-3 877	9 473
Augmentation de capital	3 675	886			4 561
Affectation du résultat			(3 877)	3 877	0
Ecart de conversion					0
Variations de périmètre et autres					0
Autres mouvements			0		0
Résultat de la période				(1 012)	-1 012
Au 31 décembre 2025	30 324	1 992	-18 283	-1 012	13 022

5. Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

5.1 Base de préparation des comptes consolidés

Financière Marcel S.A.S., société française établie à Venelles, est la société mère du Groupe « Marcel & fils », au 31 décembre 2025. Financière Marcel est une entreprise de gestion de fonds, créée en 2021, qui a fait l'acquisition du Groupe « Marcel & fils » en mars 2021 ainsi que du Groupe « La Vie Saine » en octobre 2022. Le 30 octobre 2025 le Groupe a fait l'acquisition du Groupe « Bio&Co ». Le Groupe exploite les marques Marcel & fils, La Vie Saine et Bio&Co et est un acteur majeur de la distribution de produits bio. Le siège social de Financière Marcel S.A.S. est situé au 102, avenue des Logisçons à Venelles.

La société Financière Marcel a publié ses premiers comptes consolidés, selon le référentiel ANC 2020.01, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022, d'une durée de 23 mois.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (k€).

A) Référentiel comptable

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 reflètent la situation comptable de la société Financière Marcel S.A.S. et ses filiales, sur une période de 12 mois.

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020. L'exercice clos 31/12/2025 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31/12/2024.

Première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes sociaux des entités incluses dans le périmètre de consolidation et établis selon le référentiel comptable français ont été arrêtés pour la première fois en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Conformément à l'article 27 dudit règlement, cette première application constitue un changement de méthode comptable appliqué de manière prospective, sans retraitement des comptes antérieurs. Les comptes consolidés de l'exercice 2025 ont été établis en cohérence avec ces nouvelles dispositions, qui introduisent notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais réservé aux événements majeurs et inhabituels ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- un nouveau plan de comptes et une nouvelle nomenclature ;
- de nouveaux modèles d'états financiers et de présentation de l'annexe.

Les principaux impacts de cette première application sur les comptes consolidés 2025 sont les suivants :

- Reclassement de produits et charges exceptionnels en résultat d'exploitation, pour un montant net de 443 k€.

B) Méthode de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société Financière Marcel assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

l'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées

C) Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées du groupe, dont la société mère est la société Financière Marcel, sont :

	Méthode	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
		Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
FINANCIERE MARCEL	IG	Mère	Mère	Mère	Mère
AB FINANCEMENT	IG	100%	100%	100%	100%
CENTRALE MARCEL	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINE	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL A TABLE	IG	100%	100%	100%	100%
MARCEL & FILS	IG	100%	100%	100%	100%
LA VIE SAINE SUPPORT	IG	100%	100%	100%	100%
SOO TOP*	NI	0%	0%	100%	100%
BIO&CO BBA**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO AIX**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO LAMBESC**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO MAZARGUES**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO ROLONI**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO SALON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO TOULON**	IG	100%	100%	0%	0%
BIO&CO VALLAURIS**	IG	100%	100%	0%	0%

IG : Intégration globale

* Entité acquise et fusionnée au cours de l'exercice 2024

** Entités acquises au cours de l'exercice 2025

Toutes ces entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG).

La société LA FERME BIO MARCEL n'a pas été consolidée au 31 décembre 2025, ses comptes n'étant pas arrêtés à la date d'établissement des comptes consolidés. Sa première date de clôture est en date du 31 décembre 2026 comme stipulé dans l'article 20 des statuts. Compte tenu de l'absence de mouvements significatifs, la société n'a pas été inclus dans le périmètre de consolidation car elle est sans incidence sur les comptes consolidés

D) Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation,
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs non affectés sont inscrits à l'actif immobilisé sur la ligne "Ecart d'acquisition".

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une dotation/reprise en résultat. En contrepartie, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice.

Une dépréciation des écarts d'acquisition positifs, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'utilité, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

E) Elimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes du groupe.

F) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC 2022-06 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

5.2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

A) Faits caractéristiques de l'exercice

Les emprunts de Financière Marcel font l'objet de covenants financiers fondés sur des ratios d'équilibre financier et de rentabilité. Pour l'exercice FY25, clôturé le 31 décembre 2025, la société a obtenu un waiver de la part des établissements financiers prêteurs afin de réduire de 25 % l'échéance du 30 juin 2025.

Les magasins sous enseigne Bio&Co ont été acquis auprès de la société TERACTION le 30 octobre dernier.

Il s'agit de 7 magasins, tous en région PACA.

Cette acquisition s'est faite en grande partie par apport des actionnaires en capital et a fait l'objet d'un financement bancaire de 2M€.

Il n'y a eu aucune fermeture de magasin au cours de l'année écoulée.

B) Evénements postérieurs à la clôture

Un nouveau magasin a ouvert ses portes à La Fare les Oliviers au cours du 1er trimestre 2026.

5.3 Immobilisations incorporelles

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues, et à ce titre, non modifiés dans le cadre des opérations de consolidation. Ils correspondent à la somme des amortissements dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation.

5.4 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues, et à ce titre, non modifiés dans le cadre des opérations de consolidation. Ils correspondent à la somme des amortissements dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur la durée d'utilisation.

Ce poste est composé de l'agrégation des données issues des comptes sociaux des sociétés consolidées ainsi que du retraitement du crédit-bail.

5.5 Contrat de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.6 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire de ces titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe. Celle-ci est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette comptable, des perspectives de rentabilité et de développement.

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

5.7 Stocks de marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leurs couts d'acquisition selon la méthode du cout d'achat moyen pondéré

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

5.8 Créances, autres créances, dettes et autres dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée lorsqu'une perte probable apparait. Dans ce cadre, aucune dépréciation n'a dû être constatée à la clôture de l'exercice.

Dans le but de préserver l'image fidèle des comptes consolidés, il convient d'éliminer les opérations internes. Ces opérations permettent de ne reporter dans les comptes consolidés que les transactions avec les tiers hors groupe.

5.9 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.10 Provisions pour risques et charges

Provision pour retraite et autres indemnités

Les engagements du groupe en matière d'indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés mais font l'objet d'une mention en engagements hors bilan.

Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.11 Impôt sur les bénéfices

Impôts courants sur les bénéfices

Ce poste inclut l'impôt sur les bénéfices dû par les sociétés consolidées.

Impôts différés

Le montant de l'impôt effectivement payé est corrigé de l'impôt différé calculé par application de la méthode du report variable appliquée de manière globale aux différences temporaires pouvant exister entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité avant impôt.

Ces différences temporaires peuvent provenir :

- des décalages d'imposition dans le temps existant dans les comptes sociaux,
- des déficits restant à reporter,
- et de certains retraitements de consolidation.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte :

- que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les charges ou produits d'impositions différés sont portés en résultat sur la ligne « Impôts différés ».

Les impôts différés ont été valorisés au taux de 25 % à la clôture de l'exercice.

5.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

6. Notes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

6.1 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition enregistrés ne font pas l'objet d'un amortissement en application du Règlement ANC 2025-07 ;

Conformément au règlement, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une dotation/reprise en résultat. En contrepartie, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice.

Sur l'exercice 2025, aucun indice de perte de valeur n'est identifié.

Les acquisitions au sein du Groupe sur l'exercice sont les suivantes :

- En février 2021, la société Financière Marcel a fait l'acquisition de la société Marcel & Fils à hauteur de 100%. Par cette acquisition, le Groupe a pris aussi le contrôle de la sociétés Marcel à table détenue à 100% par la société Marcel & fils. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 1er mars 2021. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 50 514 k€. Par ailleurs, l'ensemble des malis technique et fonds commerciaux du sous-groupe sont reclassés en écart d'acquisition pour un montant de 13 510 k€.
- En octobre 2022, la société Financière Marcel à fait l'acquisition de la société AB Financement à hauteur de 100%. Par cette acquisition, le Groupe a pris aussi le contrôle des sociétés AB Développement, La vie saine ainsi que La vie saine support à hauteur de 100%. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 1er octobre 2022. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 2 215 k€.
- En octobre 2025, la société Financière Marcel à fait l'acquisition du sous-groupe BIO&CO à hauteur de 100%. La date d'acquisition retenue dans les comptes consolidés est le 31 octobre 2025. L'acquisition de ce sous-groupe génère un écart d'acquisition positif pour un montant de 6 986 K€.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2024	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31 décembre 2025
VALEURS BRUTES					
Groupe Marcel & Fils	64 375				64 375
Groupe BIO&CO	0	6 986			6 986
Groupe AB Financement	2 215				2 215
Sous-total	66 590	6 986	0	0	73 576
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Groupe Marcel & Fils	0				0
Groupe BIO&CO	0				0
Groupe AB Financement	0				0
Sous-total	0	0	0	0	0
VALEURS NETTES					
Total	66 590	6 986	0	0	73 576

6.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Logiciels	Droit au bail	Marque	Autres Immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES					
Au 1 janvier 2024	920	309	203	1 534	2 966
Variations de périmètre	0	85	0	0	85
Acquisitions / Augmentations	107	0	0	63	170
Cessions / Diminutions	(40)	0	0	(46)	(86)
Autres mouvements	5	0	0	(5)	(0)
Au 31 décembre 2024	992	394	203	1 545	3 135
Variations de périmètre	0	0	0	307	307
Acquisitions / Augmentations	103	0	0	9	112
Cessions / Diminutions	0	0	0	0	0
Autres mouvements	386	0	0	(386)	0
Au 31 décembre 2025	1 482	394	203	1 475	3 553
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Au 1 janvier 2024	(742)	0	(2)	(272)	(1 015)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Dotations et dépréciations	(119)	0	0	(310)	(429)
Diminutions / Reprises	4	0	0	11	15
Autres mouvements	32	0	0	(0)	32
Au 31 décembre 2024	(825)	0	(2)	(570)	(1 397)
Variations de périmètre	0	0	0	(268)	(268)
Dotations et dépréciations	(70)	0	0	(313)	(383)
Diminutions / Reprises	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(272)	0	0	272	0
Au 31 décembre 2025	(1 166)	0	(2)	(880)	(2 048)
VALEURS NETTES					
Au 1 janvier 2024	179	309	201	1 262	1 951
Au 31 décembre 2024	168	394	201	975	1 738
Au 31 décembre 2025	315	394	201	595	1 505

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au sein du Groupe se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Crédit-bail	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES					
Au 1 janvier 2024	11 700	6 105	3 594	17 505	38 904
Variations de périmètre	396	86	0	210	692
Acquisitions / Augmentations	60	410	0	326	796
Cessions / Diminutions	(521)	(410)	0	(1 471)	(2 402)
Autres mouvements	0	127	0	(167)	(40)
Au 31 décembre 2024	11 635	6 317	3 594	16 404	37 950
Variations de périmètre	3 982	2 119	0	2 219	8 320
Acquisitions / Augmentations	73	267	458	1 076	1 874
Cessions / Diminutions	(0)	(2)	0	(658)	(660)
Autres mouvements	0	64	0	(64)	0
Au 31 décembre 2025	15 690	8 766	4 052	18 976	47 484
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS					
Au 1 janvier 2024	(5 523)	(3 779)	(1 986)	(13 844)	(25 131)
Variations de périmètre	(119)	(46)	0	(174)	(339)
Dotations et dépréciations	(975)	(637)	(718)	(1 065)	(3 395)
Diminutions / Reprises	297	320	0	1 423	2 040
Autres mouvements	(155)	147	0	8	0
Au 31 décembre 2024	(6 474)	(3 995)	(2 704)	(13 652)	(26 825)
Variations de périmètre	(2 215)	(1 717)	0	(1 961)	(5 892)
Dotations et dépréciations	(1 012)	(666)	(560)	(979)	(3 216)
Diminutions / Reprises	0	0	0	83	83
Autres mouvements	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2025	(9 701)	(6 378)	(3 264)	(16 508)	(35 851)
VALEURS NETTES					
Au 1 janvier 2024	6 177	2 326	1 608	3 662	13 773
Au 31 décembre 2024	5 161	2 322	890	2 752	11 125
Au 31 décembre 2025	5 988	2 388	789	2 468	11 633

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 concernent l'acquisition de l'entité SOO TOP intégrés globalement au cours de l'exercice.

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.4 Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Titres de participation	Prêts et cautionnements	TOTAL
VALEURS BRUTES			
Au 1 janvier 2024	1	1 258	1 259
Variations de périmètre	0	(120)	(120)
Acquisitions / Augmentations	0	154	154
Cessions / Diminutions	0	(32)	(32)
Autres mouvements	0	0	0
Au 31 décembre 2024	1	1 259	1 260
Variations de périmètre	0	241	241
Acquisitions / Augmentations	0	11	11
Cessions / Diminutions	0	(7)	(7)
Autres mouvements	0	0	0
Au 31 décembre 2025	1	1 504	1 505

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 concernent l'acquisition de l'entité SOO TOP intégrés globalement au cours de l'exercice.

Les mouvements de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 concernent l'acquisition du sous-groupe BIO&CO intégré globalement au cours de l'exercice.

6.5 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Stocks de marchandises	14 756	13 154
Stocks et en-cours (valeur brute)	14 756	13 154
 (En milliers d'euros)		
Stocks de marchandises	0	0
Stocks et en-cours (dépréciations)	0	0
Stocks et en-cours (valeur nette)	14 756	13 154

6.6 Clients et comptes rattachés

Le poste clients se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net 2025	Total net 2024
		- 1 an	+ 1 an			
Créances clients et comptes rattachés	521	521		0	521	308
Factures à établir	2 194	2 194		0	2 194	2 133
Total clients et comptes rattachés	2 715	2 715	0	0	2 715	2 441

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Mvts de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31 décembre 2025
Dépréciations	(5)	0	0	5	0	0
Total clients et comptes rattachés	(5)	0	0	5	0	0

6.7 Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs débiteurs	59	604
Organismes sociaux et taxes	80	73
Créance d'impôts	94	54
Autres créances fiscales	1 435	1 436
Sous-total autres créances d'exploitation	1 668	2 167
Impôts différés	6 501	6 122
Charges constatées d'avance	1 050	938
Frais d'émission d'emprunt	327	455
Autres créances	79	165
Sous-total autres créances et comptes de régularisation	7 957	7 680
Total autres créances	9 625	9 847

Les autres créances ont une échéance inférieure à 1 an.

6.8 Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
VMP - Equivalent trésorerie	0	0
Disponibilités	5 999	3 290
Total VMP et trésorerie	5 999	3 290

6.9 Composition du capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social se compose de 30 323 939 actions d'une valeur nominale de 1 euros chacune, soit un capital social d'un montant de 30 323 939 €.

La variation des capitaux propres consolidés est présentée en page 7.

6.10 Provisions pour risques et charges

Les mouvements de l'exercice des provisions ont été les suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de périmètre	Autres	31 décembre 2025
Provisions pour risques & charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	60	0	(15)	15	0	60
Total des provisions	60	0	(15)	15	0	60

(En milliers d'euros)	31 décembre 2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de périmètre	Autres	31 décembre 2024
Provisions pour risques & charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	82	60	0	0	(82)	60
Total des provisions	82	60	0	0	(82)	60

6.11 Emprunts et dettes financières

A) Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2025			
	31 décembre 2025	< à 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 108	7 013	24 062	33
Emprunts sur crédit-bail	783	288	495	
Emprunts obligataires	50 605		36 222	14 383
Concours bancaires	13	13		
Intérêts courus non échus bancaires	171	171		
Intérêts courus non échus obligataires	3 208			3 208
Dettes financières	85 888	7 485	60 779	17 624

(En milliers d'euros)	2024			
	31 décembre 2024	< à 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 674	150		34 524
Emprunts sur crédit-bail	870	538	332	
Emprunts obligataires	42 409		28 315	14 094
Concours bancaires	32	32		
Intérêts courus non échus bancaires	243	243		
Intérêts courus non échus obligataires	2 847			2 847
Dettes financières	81 074	962	28 647	51 466

B) Variation des emprunts et dettes financières

(En milliers d'euros)	31 décembre 2024	Augment.	Diminut.	Autres	31 décembre 2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 673	2 000	(5 566)	0	31 108
Emprunts sur crédit-bail	870	458	(545)	0	783
Emprunts obligataires	42 409	4 439	0	3 756	50 605
Total emprunts et dépôts	77 953	6 897	(6 110)	3 756	82 496
Concours bancaires	32	(19)	0	0	13
Intérêts courus non échus bancaires	243		(72)	(0)	171
Intérêts courus non échus obligataires	2 847	4 118	(0)	(3 756)	3 208
Autres dettes	0	0	0	0	0
Total concours bancaires courants et intérêts courus	3 122	4 099	(72)	(3 756)	3 392
Actifs de gestion de trésorerie					
Total emprunts et dettes financières	81 074	10 996	(6 182)	(0)	85 888

6.12 Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs	14 338	12 068
Factures non parvenues	1 048	1 092
Sous-total fournisseurs et comptes rattachés	15 387	13 160
Avances, acomptes reçus sur commandes	0	2
Dettes sociales	4 395	3 497
Dettes fiscales (hors IS)	2 196	2 057
Dettes d'impôts	0	0
Sous-total autres dettes d'exploitation	6 591	5 556
Produits constatés d'avance	0	0
Impôts différés	0	0
Autres dettes	365	122
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	365	122
Total dettes	22 343	18 838

Les autres passifs ont une échéance inférieure à 1 an.

7. Postes du compte de résultat

7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Production vendue de biens	138 670	129 140
Production vendue de services	2 315	3 513
Autres refacturations	16	36
Chiffre d'affaires	141 001	132 690

7.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Production stockée	12	9
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	206	380
Produits de cessions des éléments cédés	586	0
Autres produits	317	137
Transferts de charges d'exploitation	0	295
Autres produits d'exploitation	1 120	821

7.3 Charges de personnel et effectifs moyens

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Salaires & traitements	(19 517)	(17 670)
Charges sociales	(5 130)	(4 892)
Charges de personnel	(24 647)	(22 562)

Notre effectif à la clôture s'élève à 681 personnes à la clôture de l'exercice, contre 587 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Entité	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Financière	8	3
MEF	507	434
Centrale	26	24
MAT	0	0
AB Développement	0	0
LVS	139	119
LVS Support	1	6
Effectif total	681	587

7.4 Autres charges d'exploitation

Le détail des charges d'exploitation, par nature, se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Locations et charges locatives	(9 182)	(8 379)
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 170)	(2 129)
Entretiens et réparations	(1 856)	(1 862)
Personnel mis à disposition	(430)	(353)
Services bancaires	(651)	(597)
Transports	(731)	(835)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(668)	(592)
Valeur nette comptable des éléments cédés	(577)	0
Autres charges	(1 545)	(1 540)
Autres charges d'exploitation	(17 810)	(16 288)

7.5 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Sur immobilisation incorporelles	(383)	(429)
Sur immobilisation corporelles	(3 216)	(3 395)
Sur actif circulant	5	23
Sur charges à répartir	(128)	(128)
Sur provisions d'exploitation	(1)	(35)
Amortissements et dépréciations (net)	(3 723)	(3 963)

7.6 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Charges financières	(5 904)	(6 135)
Charges d'intérêts sur emprunt	(5 904)	(6 132)
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	0	0
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	0	0
Autres charges financières	(0)	(3)
Dotations sur provisions	0	0
Produits financiers	22	348
Dividendes	0	0
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0	0
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	3	1
Autres produits financiers	19	347
Reprise sur provisions	0	0
Résultat financier	(5 881)	(5 787)

7.7 Résultat exceptionnel

La composition du résultat exceptionnel se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Charges exceptionnelles	(161)	(981)
Charges sur exercice antérieur	(0)	(67)
Valeur nette comptable des éléments cédés	0	(430)
Autres charges exceptionnelles	(160)	(459)
Dotations sur provisions	(0)	(25)
Produits exceptionnels	1	140
Produits sur exercice antérieur	0	39
Produits de cessions des éléments cédés	0	98
Subv. Invest. virées au résultat de l'exercice	0	0
Autres produits exceptionnels	1	3
Reprise sur provisions	0	0
Résultat exceptionnel	(160)	(841)

8. Impôts sur les sociétés

Les impôts différés ont été estimés au taux de 25% sur l'exercice.

Les créances et dettes d'impôts différées ont été compensées lorsqu'elles concernaient une même société.

8.1 Ventilation de l'imposition du Groupe

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Impôt courant	30	0
Impôts différés	385	559
Charges d'impôt au compte de résultat	414	559

8.2 Ventilation de l'imposition différée par nature

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Amortissements dérogatoires	(529)	(439)
Différences temporaires	42	35
Retraitements sur crédit-bail	(8)	(8)
Marge en stocks	6	12
Autres retraitements	42	127
Activation des déficits	6 949	6 395
Impôts différés actifs	6 501	6 122

8.3 Preuve d'impôt

La différence entre la charge d'impôt théorique calculée avec le taux normal d'imposition et la charge d'impôt effectivement comptabilisée s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2025 (12 mois)	31 décembre 2024 (12 mois)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(1 323)	(4 436)
Taux d'imposition théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	331	1 109
Différences permanentes et effet de l'intégration fiscale	202	(354)
Dépréciation Fdc LVS & MEF	0	50
Fiscalité sur frais d'acquisitions	(81)	(81)
TUP Bio&Co	114	0
Limitation des charges financières	(179)	(173)
Autres	2	8
Impôt effectivement constaté	389	559
Taux d'impôt effectif	29,4%	12,6%

9. Autres informations

9.1 Engagements hors bilan

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion des indemnités de fin de carrière, le groupe a souscrit un contrat auprès de son organisme de prévoyance couvrant les engagements liés aux départs à la retraite de certaines sociétés du périmètre. Pour ces entités, les engagements sont intégralement couverts par ce dispositif.

Toutefois, certaines sociétés du Groupe ne sont pas incluses dans ce contrat de prévoyance. Les engagements de retraite relatifs à ces sociétés ont été évalués à la clôture de l'exercice à un montant de 5 K€.

Hypothèse de calcul – Indemnités de départ à la retraite :

- Taux d'actualisation : 4,10%
- Age du départ à la retraite : 64 ans
- Progression des salaires : 2,0 %
- Taux de rotation du personnel : les lois de mobilité sont basées sur l'observation des démissions de CDI des dernières années sur chaque société
- Application des conventions collectives dont relève chaque société

Engagements donnés

A la suite de l'acquisition du sous-groupe BIO&CO, nous avons pris l'engagement, auprès de l'autorité de la concurrence, de céder un magasin dans la région de Salon de Provence

Engagements reçus

	Montant
Acquisition des titres SOO TOP garantie de passif jusqu'au 30/09/2026	66 000
Acquisition des titres TERACTION (Bio&Co) garantie de passif	600 000
Cautions (DIV AUTRE BIEN NDA)	60 000

9.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le décret 2008-1487 codifié par les articles R213-14 et suivants du code de commerce fait obligation de mentionner dans l'annexe le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat.

Le total des dépenses, au titre de la certification des comptes, s'élèvent à 91 k€ au titre de l'exercice 2025.